

Nouvelles Couleurs

www.lescouleurs.fr

N°6 Février 2017



Les Couleurs
de l'Accompagnement



Perspectives 2017

Notre protocole d'accords initial date du 3 février 2013. Notre Union fonctionne donc depuis près de 4 ans et tient sa 2^{ème} AG ordinaire puisque l'AG constitutive s'est tenue en date du 27 novembre 2014. Si nous rappelons ces dates c'est non seulement pour rassurer ceux qui pensaient que notre Union ne tiendrait pas plus d'un an mais surtout pour affirmer que notre coopération progresse malgré les difficultés inhérentes à une telle entreprise.

Trois faits, parmi d'autres, attestent cette montée en puissance de notre action :

- la deuxième journée de travail des cadres de notre Union (plus de 80 participants) a été bien appréciée malgré un intervenant que nous avons tous jugé en deçà des attentes des participants, la qualité des échanges a été excellente, des contacts opérationnels et professionnels se sont noués entre eux ;
- la production de nos groupes de travail s'est améliorée comme vous pourrez en juger à l'occasion du bilan qu'ils en feront au cours de cette AG ;
- la présentation de notre Union à nos financeurs et autorités de tarification est maintenant pratiquement achevée et nous avons reçu à chaque fois un accueil cordial et intéressé.

Lors de l'AG 2015, nous avons présenté quatre orientations stratégiques pour les années 2016 / 2017 :

- proposer aux personnes que nous accompagnons des parcours de vie fluides et sans ruptures ;
- mutualiser le maximum de nos activités ;
- continuer à avoir une politique de communication dynamique ;
- se préparer à accueillir, éventuellement, d'autres associations désireuses d'adhérer à notre Union.

Là encore, le bilan de nos groupes de travail explicitera nos avancées en ces domaines. Mais nous voudrions déjà, dans ce rapport, mettre en exergue quelques actions.

- Nous avons rédigé une contribution pour les schémas en cours d'élaboration dans le département du Rhône et la Métropole de Lyon afin de rappeler nos orientations et attentes et nous participons activement aux réunions préparatoires.
- Nous avons repositionné notre groupe de travail "Zéro sans solution" pour qu'il devienne plus efficace.
- Nos actions de mutualisation de nos moyens produisent des effets notables.
- La campagne d'affichage "Et Alors!" a atteint ses objectifs "nationaux" et va se poursuivre, sous d'autres formes.
- Nous sommes en relation avec deux associations qui s'intéressent à ce que nous proposons.

Notre coopération est donc bien en marche.

Nous allons au fil du temps l'affermir, en particulier grâce à la mobilisation renforcée des bénévoles de nos associations, de nos directeurs et de l'ensemble de nos cadres.

Nous comptons aussi pour progresser sur l'apport des personnes qualifiées que nous souhaitons accueillir dans le collège 3 prévu dans nos statuts et que nous voudrions plus impliquer dans la progression de notre Union.

Nous souhaitons en effet ouvrir ce collège :

- à l'UNAFAM qui y avait déjà participé en la personne d'AM.Mignotte mais n'a pas été remplacée ;
- au Centre de Ressources Régional de la Réhabilitation dirigé par le Pr Franck ;
- à des bénéficiaires ;
- et à d'autres compétences...

... tout en continuant à y accueillir déjà une personne qualifiée en matière d'habitat en la personne de la directrice d'ARRA HLM.

Pour valoriser leur rôle nous leur proposerons de devenir "invités permanents" de notre Conseil d'Administration.

Rapport Moral du Bureau **des Couleurs de l'Accompagnement**
du 5 décembre 2016

Bilan annuel des groupes de travail

Les Couleurs en chiffres



4 977

Personnes accompagnés



627

Encadrants ETP



62.45

Budget en M€



51

Sites

Groupe de coordination des Ressources humaines

Présenté par Claire Riboulet (ALR).

Il est important de connaître les problèmes de chacun. La mutualisation des formations a été entreprise. Les salariés "circulent" entre les différents partenaires. Les formations présentent des intérêts communs. Les directeurs doivent créer une offre de formation et de sensibilisation au handicap psychique. Il faut aussi mutualiser les offres de formations de l'UNIFAF.

Nicolas Franck propose des formations sur les malades Asperger.

Groupe Mutualisation des achats et des moyens

Présenté par Olivier Arnould (Messidor)

Ce n'est pas simple de mutualiser les dépenses. Il faut un échange de bonnes pratiques suivi d'une communication sur les tarifs intéressants.

Le travail qui a été fait sur les 6 derniers mois a permis une économie de 90000 € sur l'ensemble des 7 associations. C'est encore une faible proportion du budget global, mais c'est un début encourageant.

Zéro sans solution

F. Anizan (ALR) fait la présentation du travail du groupe. Il y a dans ce groupe 1 titulaire et 1 suppléant par association. Le rapport Piveteau donne la mission : améliorer la fluidité et éviter les ruptures de parcours. Il faut suivre le processus d'interpellation de la commission et aller jusqu'à la solution qui doit être une préconisation d'actions.

Il faut analyser les situations présentées et les solutions trouvées. Regarder la pertinence des solutions ainsi que leur pérennité. Pour 2017, il est prévu 5 réunions. Il y a eu, en 2016, 12 situations complexes abordées.

Il faut modéliser la fonction observatoire de la commission.

Le Docteur Mémier pose le problème des relations de Cotagon avec la

MDPH de l'Isère. Le rapport avec la MDPH du Rhône est meilleur sans que cela soit parfait.

B. Sapaly dit que les résolutions doivent se prendre en lien avec les MDPH. Elle dit qu'il faut différencier les parcours complexes des parcours qui n'ont pas de solution.

Comité permanent consultatif d'éthique

Présenté par Philippe Chaize (AMAHC).

Le comité est pleinement opérationnel. Il a été saisi d'une question portant sur la consommation d'alcool sur le lieu de travail et dans les foyers d'hébergement. Cette question est en cours de traitement et fera l'objet d'un avis très prochainement. Le sociologue Pierre Vidal-Naquet fait partie du comité et apporte son expertise.

Et Alors !

B. Sapaly rend compte de cette campagne. La diffusion des affiches a commencé en 2013. La diffusion a été faite dans 29 villes. L'embauche d'une personne pendant un an a contribué à la réussite de la campagne. Il y a eu 70 semaines d'affichage et 17000 documents édités. Il faut noter l'importance des partenaires qu'ont été les fondations et en particulier la Fondation de France. 5 bulletins "Nouvelles Couleurs" ont été publiés et le dernier fait le bilan de la campagne. T. Brun (Messidor) parle de la phase 3 de cette campagne de sensibilisation du public à la maladie psychique. Des films courts de quelques secondes vont être fabriqués avec la participation des résidents. Ils vont associer des entreprises pour financer ces films. La Fondation Vincent Verry va aider à financer le démarrage (premiers films et embauche d'un 1/3 temps), mais il faut que la suite soit financée. Le principe à terme doit être l'autofinancement de cette campagne de communication.



Quelles réponses apporter à la population des jeunes orientés sur les établissements et services médico-sociaux pour personnes handicapées psychiques ?

Ce débat a été animé par Jean-François MIRO directeur de l'association ESPOIR 74 et le Dr François MEMIER psychiatre du Centre de COTAGON

Depuis deux ans, différentes évolutions sont observées par la plupart des ESAT, des services d'accompagnement et/ou de réadaptation ou des établissements d'hébergement gérés par les associations du regroupement des Couleurs de l'Accompagnement : de plus en plus de jeunes adultes de la tranche 18-25 ans sont orientés sur ces établissements et services par les MDPH.

Il s'agit souvent de jeunes tout juste majeurs :

- Dont les troubles psychiatriques sont assez récents.
- Qui souvent ont décroché sur le plan scolaire et n'ont aucune expérience professionnelle.
- Dont le comportement associe souvent :
 - o des éléments fréquemment observés pour cette tranche d'âge (intolérance aux frustrations, difficulté à se conformer à des règles, incivilités, consommations de produits divers autorisés ou non, alcool, cannabis, produits stupéfiants variés, addiction importante à la communication et aux jeux électroniques, aux réseaux sociaux, etc...) ;
 - o des troubles psychiatriques non stabilisés ;
 - o différentes formes de handicaps plus ou moins fixés, liés à ces troubles ;
 - o une adhésion à géométrie variable à des soins psychiatriques, à des programmes d'éducation thérapeutique et à des actions diverses d'insertion sociale, allant souvent du refus clair, à une adhésion plutôt en dents de scie à une ou toutes les propositions qui leurs sont faites ;
 - o et pour certains d'entre eux, en plus des problèmes mentionnés précédemment, viennent se greffer différentes problématiques judiciaires/ou les effets d'un suivi précoce et encore récent par les circuits de l'Aide à l'Enfance (AEMO, MECS).
 - o La plupart sont passés par les circuits de l'Education Nationale (en milieu ordinaire, en CLIS ou en ULIS), certains d'entre eux par ceux de l'Education spécialisée (IME, ITEP, IMPro) et quelques uns par ceux de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (SEAT, STEMOM, STEI, EPI, EPEI, CEF).

Les caractéristiques de ce public décrites précédemment semblent poser de plus en plus de problèmes à la plupart des services et établissements des associations membres des Couleurs de l'Accompagnement.

COTAGON reçoit un public de plus en plus jeune, ce qui a conduit l'établissement à repenser tout son fonctionnement et à se réorganiser en pôles d'activités au sein desquels la réadaptation professionnelle n'est plus prioritaire, le travail étant devenu plutôt un moyen parmi d'autres de se rétablir. Cette évolution implique un changement important des pratiques pour beaucoup de professionnels de l'établissement. Le jeune public orienté accepte beaucoup moins des séjours longs, et le besoin d'organisation de séjours temporaires est en pleine augmentation. Beaucoup de jeunes ne présentent pas forcément des traits de pathologies psychiatriques très marqués, beaucoup présentent un comportement limite pour lequel le « handicap social » et certains troubles du comportement sont plus visibles que différentes formes de handicap psychique. Beaucoup d'entre eux en pleine transition entre le monde de l'enfance et celui de l'adulte, sont en grande demande de relation, mais développent aussi des comportements défensifs dangereux par rapport à d'autres résidents du Centre de COTAGON malades psychotiques, certains jeunes nouvellement intégrés se comportant à leur égard comme des « loups dans la bergerie » : maltraitances et persécutions diverses pouvant entraîner des décompensations, racket, prosélytisme voire imposition de prises de toxiques divers, etc... Le trafic de produits toxiques en interne est assez souvent constaté. Le Dr MEMIER constate un déficit grandissant d'éducation thérapeutique chez les usagers qui ne connaissent plus que des hospitalisations de plus en plus courtes. Ce travail d'éducation thérapeutique ne semble pas développé suffisamment dans le cadre des suivis ambulatoires.



Le service d'accompagnement d'Espoir 74 est confronté sensiblement aux mêmes problématiques mais dans un cadre différent. Beaucoup des jeunes accompagnés vivent encore chez leurs parents. Ils représentent à peu près 25% des usagers.

Ces constats nous poussent donc à nous poser plusieurs questions.

- Ces problèmes rencontrés le sont-ils de la même façon chez tous les membres des Couleurs ?
- Faut-il développer des techniques spécifiques pour répondre aux problèmes observés afin de réussir à conduire nos missions ?
- Ces besoins d'innovation sont-ils les mêmes dans les différents domaines de l'accompagnement, de l'hébergement et du travail ?
- Est-il vraiment justifié de mettre en place des procédures spécifiques pour ce public ?
- Ces problèmes justifient-ils des actions nouvelles pour l'amélioration du parcours de ces jeunes au sein des différentes structures des Couleurs, si oui lesquelles, si non doit-on clôturer ce débat collectif récurrent et laisser chaque structure se débrouiller localement avec ses partenaires ?

Cette présentation suscite un ensemble de réactions, d'observations complémentaires et de questionnements dont voici le résumé.

- *B. MEGARD* souligne que la plupart du temps, les familles sont en attente de résultats rapides des actions engagées, alors que le jeune n'est pas pressé de s'engager.
- *T. BRUN* observe que dans les ESAT de Messidor, beaucoup de jeunes qui n'ont jamais travaillé y sont orientés et la consommation de produits toxiques est importante.
- *L. VANDERSTOCK* souligne qu'à l'ESAT d'Industrie Service, des gens plus âgés sans aucune expérience professionnelle sont également accueillis. Les plus grandes difficultés rencontrées actuellement concernent des problèmes de comportement, la difficulté d'acceptation des règles. La consommation de produits stupéfiants est toujours assez courante, mais cela existe depuis longtemps, c'est loin d'être une nouveauté. Cela pose parfois des problèmes relationnels entre les consommateurs et les anciens consommateurs.

- *P. CHAIZE* nous informe que l'accueil de jour d'AMAHC rencontre également des difficultés pour l'accueil du jeune public dont les besoins et les envies peuvent être sensiblement différentes de ceux d'un public plus âgé. Cette question avait l'objet d'une réflexion conduisant à une organisation d'accueil spécifique. Malheureusement cet aménagement particulier n'a pas pu tenir dans le temps, faute de moyens suffisants en personnel.
- *JF MIRO* indique que l'association Espoir 74 s'est également interrogée sur l'utilité de la création d'un groupe-jeunes. Mais il est observé finalement que souvent, quand les jeunes arrivent à connaître des usagers plus âgés, ils apprécient leur bienveillance par rapport à la maladie. Mais il est nécessaire de faire un effort de formation des travailleurs sociaux, en particulier sur les questions de post-adolescence, beaucoup de jeunes de 18 ans n'ayant pas forcément atteint un degré d'autonomie minimum.
- *B. DANDOY* et l'association *La Roche* effectuent les mêmes constats. En foyer, le règlement est difficilement accepté, notamment en matière de conduites addictives. Quelles sont les réactions les plus appropriées face à ces comportements ? Jusqu'où faut-il dialoguer ? A partir de quand faut-il sanctionner ? A Tarare 50 personnes sont hébergées. Il est difficile d'envisager la création de deux unités, une pour les jeunes et une autre pour les anciens. L'important est de réfléchir collectivement à ces questions, et de trouver des formations adaptées pour les personnels.
- *Le Dr MEMIER* insiste sur l'utilité de la mise en place de groupes d'analyse de la pratique.
- L'association *La Roche* en dispose déjà mais il serait utile qu'ils soient ouverts plus largement afin de favoriser la communication entre les différentes catégories professionnelles.
- *B. MEGARD* fait remarquer que la nature de la communication avec les jeunes adultes a changé, car elle est maintenant fortement influencée et alimentée par le virtuel. Dans ce domaine, l'échelle d'un certain nombre de valeurs a évolué et elles sont souvent différentes des nôtres. Un échange sur ces questions avec des services d'Aide à l'Enfance pourrait être intéressant.
- A propos du rapprochement avec des partenaires, *JR FONTANA* nous informe qu'à Annecy il a été mis sur pied un groupe de travail réunissant les ITEP, les services d'Aide à l'Enfance et de Prévention Spécialisée. Il s'est avéré que ces professionnels connaissent mal ou pas du



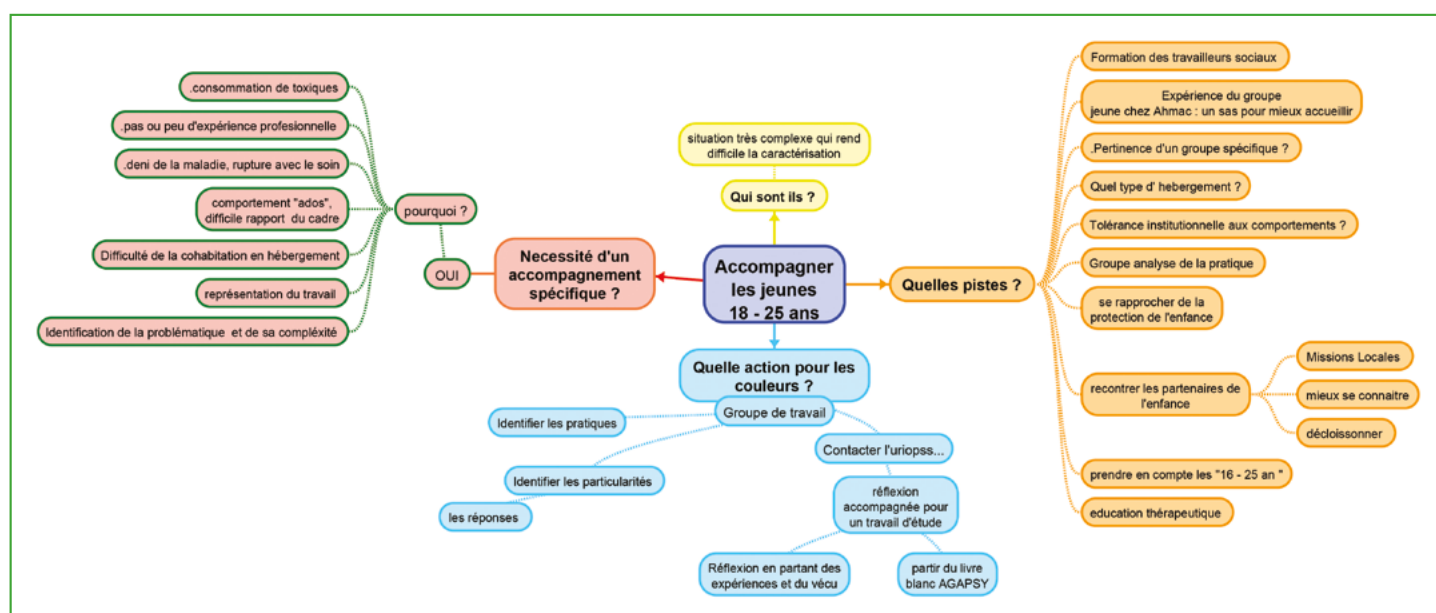
tout les services spécialisés pour personnes handicapées psychiques. Ce groupe favorise pour l'instant le développement d'une connaissance mutuelle. Il apparaît vraiment utile de décloisonner les services pour adultes en les ouvrant à certains jeunes de plus de 16 ans.

- Mr BARRIERE, président de Santé Mentale France Auvergne-Rhône-Alpes, fait état de l'existence de groupe de travail "post-adolescence" sur ces questions de conduites addictives au CHU de Clermont-Ferrand et indique que le CH Sainte Marie propose un apprentissage professionnel pour jeunes et adultes malades.
- En Isère le RÉHPSY organise également des stages de mise en situation de travail pour permettre à des personnes d'évaluer leurs compétences en vue d'un projet d'insertion.
<http://www.rehpsy.fr/MISES-EN-SITUATION-STAGES.html>
- Le président de l'ODIAS nous informe que sur la Drôme existe une dynamique similaire entre les ESSMS et leurs partenaires de la PJJ, des services de l'Aide à l'Enfance, des MECS, IME, ITEP, etc... Le même constat est fait

d'un cloisonnement entre le monde de l'enfance et les services pour adultes. Aucun espace de transition n'existe. Et pourtant il serait nécessaire de mettre en place des temps de travail avec les structures de l'enfance qui repèrent des problèmes psychiatriques chez des jeunes afin d'anticiper la construction de parcours personnalisés.

- T. BRUN insiste sur la nécessité d'établir des liens avec les Missions Locales.
- B. SAPALY témoigne de la grande variété de parcours des personnes orientées sur le dispositif du GRIM. Cela va de personnes en rupture et n'ayant pas le projet de "s'insérer", à celles qui voudraient tout, tout de suite, un travail, un logement, de l'argent, une famille..., en passant par celles qui ne sont pas réfractaires mais n'ont envie de rien... Actuellement le GRIM, dans son nouveau SAMSAH, accueille 9 nouveaux jeunes différents sur 25 admissions. La plupart ont un important problème de non inscription dans le soin ou sont carrément en rupture de soins. Le besoin d'une éducation thérapeutique adaptée se fait grandement sentir.

Schéma : Accompagner les jeunes 18 - 25 ans





En conclusion tout le monde s'accorde sur le constat de l'acuité des problèmes rencontrés par une bonne partie du public des usagers de 18-25 ans accueillis au sein des services et établissements des Couleurs, mais à des degrés divers, selon qu'il s'agisse d'hébergement, d'accompagnement médico-social, d'accueil de groupes ou d'accompagnement au travail.

Quelles seraient les pistes de travail pour essayer d'apporter des réponses mieux adaptées de la part des associations des Couleurs ?

- Mettre sur pied un nouveau groupe de travail au sein des Couleurs ?
- Se faire accompagner pour approfondir la réflexion sur ce sujet en vue de mieux identifier les problématiques rencontrées sur le terrain, décrire l'existant et les lacunes qu'il conviendrait de combler, sans faire doublon avec différents autres travaux qui ont déjà été conduits sur ces questions, notamment par la Coordination 69 et son Livre Blanc et certaines contributions à différents Schémas Départementaux
- Les associations des Couleurs disposent-elles des moyens nécessaires et de disponibilité suffisante pour conduire une étude plus approfondie de la question débouchant sur des pistes d'actions nouvelles ?
- Comment être force de proposition ?
- Mettre au point un programme de formation spécifique pour les professionnels des ESMS des Couleurs ?
- Développer des partenariats spécifiques et pertinents pour avancer, en matière d'évaluation-orientation en amont avec les services de l'Education Nationale, l'Education Spécialisée, etc... et en aval avec les services de soins pour l'amélioration de la coordination des suivis médicaux et des accompagnements médico-sociaux et la prévention des ruptures ? Mais est-ce le rôle des Couleurs de se lancer dans ce type d'action ?
- Abandonner ce thème de travail au sein du collectif des Couleurs et laisser chacun de ses membres poursuivre la recherche de pistes d'amélioration dans son environnement propre ?

Décision

Les différents membres des Couleurs n'ayant pas forcément les mêmes approches, ni les mêmes besoins concernant le public accueilli des 18-25 ans, et afin de gagner du temps, il est décidé que chaque association mettra sur pied un groupe de travail qui sera chargé d'effectuer la synthèse des problèmes rencontrés en interne et de proposer des pistes d'évolution adaptées localement.

Les conclusions de ces différentes réflexions préalables seront alors mises en commun au sein d'un groupe de travail qui déterminera s'il y a lieu d'engager une action collective, et si oui laquelle.

*Jacques HOUVER
vice-président d'Industrie Service*



La prochaine journée de travail des cadres (80 personnes) de nos 7 associations se tiendra :

**le 10 mars 2017 sur le thème :
"Agir dans l'incertain / Agir
pour l'incertain".**

Le sociologue
Bertrand Ravon
y donnera une conférence
intitulée :

**"Les couleuvres
de l'accompagnement
ou le pouvoir de l'hésitation
collective".**

ET ALORS !

Après la diffusion régionale et nationale des affiches ET ALORS !

des clips vidéo de 20 secondes environ vont être tournés afin d'être diffusés sur les réseaux sociaux.

Nous recherchons des financements pour les films auprès d'entreprises ou de collectivités.

Le 1^{er} pilote est visible ICI :

<https://www.youtube.com/watch?v=OnWM7t-EwdA>

La campagne d'affichage se poursuit notamment à Roubaix, Paray le Monial, Rochefort...

Le collège 3 de notre Conseil d'Administration est ouvert à des personnes qualifiées (physiques ou morales) susceptibles de faire profiter notre Union de leurs compétences.

Depuis la création de notre Union en 2015, l'UNAFAM Rhône-Alpes fait partie de ce collège.

Elle y a été rejointe par la directrice d'ARRA HLM, Mme Aicha Mouhaddab. Cet organisme regroupe les bailleurs sociaux de la Région.

Depuis notre dernière AG, le Centre de Ressources Régional de la Réhabilitation, dirigé par le Professeur Nicolas Franck a accepté d'entrer dans ce 3^{ème} collège. D'autres personnalités sont actuellement contactées.

Les membres du collège 3 des **Couleurs de l'Accompagnement** sont "invités permanents" de notre Conseil d'Administration.



Les **Couleurs de l'Accompagnement** sont depuis le milieu de l'année 2016 adhérentes de l'Espace de Recherche et de prospective Santé Social (ERP).

Cet organisme a pour objectif de "penser collectivement le présent et l'avenir de l'action sociale en partant des pratiques managériales et de terrain, des associations". Il regroupe actuellement une vingtaine d'associations.

Notre Union participera, au sein de l'ERP, à deux groupes de travail :

- Le premier sur l'accueil des 16/25 ans dans nos services (sujet qui interpelle actuellement tous les associations adhérentes des **Couleurs**) ;
- Le second en vue d'une "analyse du triptyque personnes – entourage – professionnels dans les dispositifs de santé mentale hors les murs et dans les milieux de vie des personnes ; avec un regard croisé France – Québec – Suisse".



participation aux groupes de travail concernant l'animation territoriale Métropole :

- diversification de l'habitat
- santé mentale et accompagnement des personnes vulnérables

Actualités 2017 des associations membres

CALENDRIER DES AG 2017 DES ASSOCIATIONS MEMBRES

ALR
27 avril à 16h aux Sauvages

Cotagon
18 mai à 10h

Industrie Service
24 mai à 18h
à Rillieux

GRIM
31 mai à 18h à l'Arbresle

Espoir 74
8 juin à 17h à Annecy

AMAHC
13 juin à 16h

Messidor
15 juin à 17h à Lyon



Nous fêtons cette année
les **30 ans**
de notre association, créée
le 16 janvier 1987.

Le Conseil d'Administration du 18 janvier 2017 a décidé d'accueillir en son sein le Président du Conseil de la vie sociale de son pôle hébergement et des représentants du GEM "l'Arbre à Palabres".

COTAGON



Cotagon a finalisé la rédaction de son nouveau projet d'établissement 2016-2020. L'accompagnement s'est personnalisé: il n'existe pas de priorité d'accompagnement (logement, emploi, vie relationnelle, vie quotidienne ...) Elles sont à définir avec chaque personne, et révisables au cours de son parcours. L'établissement est en capacité de proposer des soins de réhabilitation psycho sociale à ses résidents, grâce à un partenariat avec le Centre hospitalier alpes Isère, qui avec l'appui de L'ARS, détache 3 infirmières et une aide-soignante de son pôle de réhabilitation (C3R), dans les locaux de Cotagon.

DATES À RETENIR

le 5 avril 2017

journée portes ouvertes, visite du foyer conduite par les résidents et les professionnels.

Le 22 septembre 2017

Le centre de Cotagon fêtera son 40^{ème} anniversaire



AMAHC formera, pour la première fois, des usagers des services de l'association à la prise de responsabilité et à la participation citoyenne. Cette formation s'inscrit pleinement dans le cadre du projet associatif d'AMAHC qui prévoit d'amplifier la participation des personnes accompagnées et accueillies.

Dans la suite de cet engagement, AMAHC tiendra son premier conseil d'administration avec 2 administrateurs usagers.

A l'automne, AMAHC fêtera les 10 ans de son accueil collectif de jour de Voltaire. Ce sera l'occasion, au-delà de célébrer cette réussite, de rappeler la pertinence de ce type de dispositif, lien essentiel de proximité et outil efficace d'accompagnement et de prévention pour les personnes en situation de handicap psychique.



Février 2017 N°6

Comité de Rédaction : Brigitte SAPALY - Philippe CHAIZE -
Corinne MOURIER - René BAPTISTE -

Mise en page : Corinne MOURIER
Impression : Interface /Messidor